



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 4

► **Conseil Municipal**

► **Travaux**

► **Retrospective**

SOMMAIRE

	Conseil Municipal	pages 3 - 6
	Travaux réalisés	pages 7 - 8
	Informations	page 9
	Retrospectives	pages 10 - 13
	Education	pages 14 - 16
	Etat Civil	page 17
	En bref	page 18

LE MOT DU MAIRE

Même si nous traversons des temps difficiles, pensons à ceux qui sont malades ou dans la difficulté. Gardons confiance dans l'avenir.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous exprimer, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, à l'aube de la nouvelle année, les vœux les plus sincères.

Que cette nouvelle année vous apporte les satisfactions professionnelles, les bonheurs familiaux souhaités et surtout vous conserve la santé.

Gérard Haven

Mairie de HELLIMER
8, rue de l'école 57660 HELLIMER
Téléphone / Fax : 03 87 01 81 97
mél : commune.hellimer@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 18h00 à 20h00
jeudi de 09h00 à 12h00

PRINCIPALES DECISIONS

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

Séance du 11 février 2011

- de modifier sa décision prise en date du 10 juin 2010 comme suit :

attribution du lot n°1 : aménagement plateforme terrain multisports et aire de jeux à l'entreprise TERRA-EST à 57660 VAHL-EBERSING pour un montant de 43 361.46 € TTC au lieu de 38 816 € TTC

Décision prise à 12 voix pour et 1 voix contre

- à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise WERKLE de Biding la mieux disante, pour l'aménagement d'un puits sur le domaine public au 25, rue d'Oberten

La séance est levée à 21 heures 45,

Séance du 11 mars 2011

- à l'unanimité d'adopter le programme de travaux forestiers à entreprendre dans les parcelles n°3, 4 et 10 de la forêt communale de Hellimer proposé par l'O.N.F. pour un montant estimé à 1 640 € H.T. et accepte le devis de l'O.N.F. pour les travaux à réaliser dans ces parcelles d'un montant de 1 298.40 € H.T.

- accepte à l'unanimité le devis ERDF d'un montant de 27 885.74 € H.T. pour le raccordement au réseau d'électricité dans le cadre de la participation spécifique pour équipement exceptionnel : réalisation d'une installation à caractère industriel

demande le recouvrement auprès de l'entreprise Est Matériaux (centrale béton sur la RD 29, permis de construire du 14/02/2011, article n°3) de la somme réellement engagée,

décide d'ouvrir les crédits correspondants aux comptes de tiers suivants :

454-1 dépenses : 33 400 €

454-2 recettes : 33 400 €.

et s'engage à inscrire ces sommes au budget primitif 2011

- d'encaisser les 3 chèques suivants à l'unanimité :

- 6811.58 € - chèque GROUPAMA GRAND-EST n° 4598516 (détériorations immobilières + vol d'ordinateurs)

- 1171.02 € - chèque GROUPAMA GRAND-EST n° 4613972 (dégradations au toit de l'église - tempête)

- 7170.50 € - chèque Mutuelle des Architectes Français n° 2155413 (dégradations au Foyer Socio Educatif)

- à l'unanimité de refuser la proposition d'avenant à la convention Bouygues Télécom concernant une revalorisation annuelle et constante de +2% du montant de la redevance.

- à l'unanimité d'implanter la plateforme pour conteneur à verre en face du cimetière et vote un crédit de 2000 € pour la réalisation de cette plateforme par l'entreprise TERRA EST de Vahl-Ebersing.

- à l'unanimité de facturer à compter du 01 mars 2011, des avances sur charges de chauffage pour les appartements communaux situés 32, rue Nationale

- pour le studio F1 du rez-de-chaussée le montant mensuel sera de 37 €

- pour le logement F2 du rez-de-chaussée, le montant mensuel sera de 85 €

- pour le logement F3 du 1er étage, le montant mensuel sera de 115 €

Ces avances seront ajustées au coût réel du chauffage du bâtiment avec le loyer du mois d'octobre de chaque année.

Séance du 01 avril 2011

- à l'unanimité, d'approuver le compte administratif M14-2010 du budget principal dont le résultat est

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	292 301.76	174 095.57
Investissement	377 839.46	288 993.08

- à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion M14-2010 du budget principal établi par le Receveur Municipal, dont l'excédent de clôture au 31/12/2010 est de 484 271.84 €.

- à l'unanimité d'approuver l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :

Excédent d'exploitation constaté	118 601.11 €
Excédent d'investissement 001	365 670.73 €
Exécution du virement à la section d'investissement 1068	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté 002	118 601.11 €
Restes à réaliser dépenses	426 900.00 €
Restes à réaliser recettes	97 650.00 €

- à l'unanimité, de maintenir la subvention A.S.H. 2011 à 1100 €.

- à 13 voix pour et 1 voix contre, de verser à l'Amicale des Sapeurs-pompiers une subvention de 614.80 € en remboursement des frais d'assurance et d'abonnement à l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de Moselle

- à l'unanimité, d'accorder une subvention de 131 € à l'U.S.E.P. Secteur Saint-Avoid Est pour participation aux frais de transport pour les rencontres sportives dans le cadre de l'U.S.E.P.

- de verser la somme de 30 € à l'association protection civile

5 voix pour

5 voix contre

4 abstentions

(la voix du Maire est prépondérante en cas d'égalité des voix)

- à l'unanimité, de fixer la P.V.R. à 5 € le m² route de

Leyviller pour l'alimentation électrique et extension France Télécom (section 14, parcelle 199)

- d'accepter le projet de budget pour l'année 2011.

Séance du 14 avril 2011

- à l'unanimité des membres présents de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales cette année.

Taxe d'habitation	15.15 % (Taux communal + récupération du taux départemental)
Taxe foncière bâti	11.03 %
Taxe foncière non bâti	33.36 %
Cotisation Foncière des Entreprises	15.74 %

Ces taux ont été notifiés par la Direction Régionale des Finances Publiques à la commune suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

- à l'unanimité des membres présents d'approuver le budget primitif M14-2011 du budget principal dont la balance s'établit comme suit

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	434 694	434 694
Investissement	696 856	696 856

- à l'unanimité des membres présents, de réaliser des travaux d'amélioration de la signalisation routière dans le village et autorise le Maire à demander une subvention dans le cadre des amendes de police.

- d'annuler la délibération du 29 juin 2001 portant sur l'inscription scolaire des enfants extérieurs à la commune et d'autoriser l'inscription scolaire aux enfants qui ont un moyen de garde sur la commune

ou dont les parents exercent une activité professionnelle sur la commune, moyennant une participation financière afférente aux frais scolaires. Décision prise à 11 voix pour et une abstention.

Séance du 18 mai 2011

- à l'unanimité de verser une subvention de 207 € au conseil de fabrique de HELLIMER au titre des sonneries civiles 2009 / 2010 / 2011 (3 x 69 €)

- à l'unanimité d'instituer la P.V.R. spécifique à la rue du Kirchweg.

- à l'unanimité pour le calcul de la P.V.R., RD 29, route de Leyviller d'annuler sa décision prise en date du 01/04/2011 et décide d'engager la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique et télécommunications dont le coût total estimé s'élève à 4763.45 € TTC . Le Conseil Municipal fixe à 3261.50 € TTC la part du coût des travaux mis à la charge du propriétaire foncier, et la part restante à la charge de la commune à 1501.95 € TTC.

- à l'unanimité, en raison de la modification du choix des équipements de l'aire de jeux de signer l'avenant n° 1 pour le lot n°2 : équipement terrain multisports et aire de jeux avec l'entreprise I.M.A.J. à 55300 LACROIX SUR MEUSE d'un montant de 4124 € HT soit 4933 € TTC

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 heures 15 minutes.

Séance du 17 juin 2011

Désignation des délégués du conseil municipal et de ses suppléants pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011

Le Maire après avoir donné lecture des articles de l'arrêté n° 2011-DLP/1-222 du 23 mai 2011 portant indication du mode de scrutin et du nom de délégués et suppléants à désigner en vue de l'élection des sénateurs dans le département de la Moselle, propose Mme JUNG Peggy comme secrétaire de séance et fait procéder à l'élection par le Président

du Bureau.

Messieurs CLEMENT Antoine (10 voix), HAVEN Gérard (9 voix), YAHIAOUI Romuald (9 voix)

ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés élus titulaires au 1er tour et ont déclaré accepter le mandat.

Mesdames BECKER Martine (10 voix) , DABROWICZ Sandra (10 voix) ayant obtenues la majorité absolue ont été proclamées élues suppléantes au 1er tour et ont déclaré accepter le mandat.

Monsieur AUBERTIN Frédéric (10 voix) ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu suppléant au 1er tour et a déclaré accepter le mandat

Séance du 08 août 2011

- accepte la réforme de la carte intercommunale élaborée par M. le Préfet concernant la Communauté de communes du Centre Mosellan. Le Conseil Municipal rejette par contre le projet de disparition des syndicats scolaires, à 8 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

- autorise le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté de Communes du Centre Mosellan, valable à compter du 1er juillet 2011, à 11 voix pour.

- d'encaisser le chèque suivant à l'unanimité :

- 1038.40 € - chèque GROUPAMA GRAND-EST n° 4763129 (sinistre sur monument aux morts du 31/12/2010)

- décide, à 11 voix pour, d'entreprendre les travaux d'éclairage du terrain multisports et des travaux électriques au foyer socio-éducatif, demande au Maire de voir auprès d'autres entreprises pour obtenir des devis supplémentaires et autorise le Maire à signer l'ordre de service correspondant à ces travaux.

- décide de soutenir la pétition de l'ACPN de Saint-Avold concernant la restructuration sanitaire en Moselle-Est à 9 voix pour et 2 abstentions

Séance du 18 novembre 2011

- à l'unanimité, décide d'encaisser le chèque d'un montant de 241.32 € - GROUPAMA GRAND-EST

(remboursement franchise sur monument aux morts)

- à l'unanimité, décide de verser une subvention de 100 € à la coopérative scolaire (O.C.C.E. 57 – COOP SCOLAIRE) pour l'achat de postes informatiques d'occasion.

- autorise (à 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre) le Maire à signer l'avenant prévoyant une indexation fixe et annuelle de 2% de la redevance BOUYGUES TELECOM à compter du 01 janvier 2012.

- décide à l'unanimité de fixer à 65 € H.T. l'heure de déneigement ou de salage des voies communales et autorise le Maire à signer la convention de service hivernal avec l'entreprise MICHEL LOCATION de HELLIMER.

- donne habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle pour lancer la consultation des compagnies d'assurances concernant les risques statutaires du personnel et autorise le Maire à signer les contrats et ou les conventions en résultant.

- fixe à l'unanimité la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation d'heures complémentaires ou supplémentaires, à savoir :

- Agent spécialisé des écoles maternelles, titulaire
- Adjoint technique de 2ème classe, non titulaire
- Adjoint administratif de 1ère classe, non titulaire

- décide d'instituer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal, à 10 voix pour et 4 abstentions ;

et de fixer la taxe d'aménagement au taux de 1%, sans exonération, à 13 voix pour et 1 voix contre.

- considérant l'implantation d'une nouvelle construction « rue du Kirchweg », le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux dont le coût total estimé s'élève à 43 386.56 € T.T.C. pour des travaux de voirie (32252.53 €), d'assainissement (4939.48 €), d'eau potable (2823.76 €) et d'électricité (3370.79 €)

fixe à 23 030 € T.T.C. la part du coût des travaux mise à la charge des propriétaires fonciers, et fixe la part restante à la charge de la commune à 20 356.56 €

T.T.C.

fixe le montant de la participation pour voie et réseaux, due par mètre carré de terrain nouvellement desservi à 10 € T.T.C.,

à 13 voix pour et une abstention,





Le terrain multisports et l'aire de jeux pour enfants à l'école élémentaire

Les travaux sont terminés.
Subvention parlementaire
obtenue pour l'aire de jeux

4902 € (sur 17450 € HT)

Sécurité et signalisation routière.

Afin de sécuriser davantage la circulation dans les rues du village, le conseil municipal a décidé de rénover certains équipements de signalisation routière. A cette occasion ont aussi été modifiées certaines règles de priorité et de circulation.

A savoir :

- Le panneau « STOP » de la rue des Alouettes sur la rue d'Insming a été remplacé par un « cédez le passage »
- Le « cédez le passage » du quartier de l'Eglise sur la rue d'Insming a été remplacé par un « STOP »
- La rue des Tilleuls est maintenant en sens unique de la rue d'Insming vers la Nationale à partir du n°1 de la rue et en sens interdit de la rue Nationale vers la rue d'Insming
- La ruelle venant du quartier de l'Eglise et donnant sur la rue d'Oberten perd sa

priorité à droite et il faudra désormais marquer le « STOP » nouvellement installé à cet endroit.

Des arrêtes municipaux ont d'ailleurs été pris par le Maire pour fixer ces nouvelles règles de circulation.

Ces travaux de mise en conformité avec la réglementation routière ont été réalisés par l'entreprise MOSELLE SIGNALISATION de Vahl-Ebersing et la commune a pu bénéficier d'une subvention du Conseil Général de la Moselle d'un montant de 2770 € (sur 9250 € HT)

L'accent a été mis également sur la traversée des élèves rue d'Insming : 2 panneaux jaunes « **EVITEZ le PIRE** » devraient inciter les automobilistes à « lever le pied ». Il en va de la sécurité de tous, conducteurs et piétons





Restauration calvaire

Le calvaire du WISSENKREUZ a été restauré par M. KLOCK de HOLVING pour un montant de 1774 €

Subvention 532 € obtenue au titre de la restauration du patrimoine.

Déplacement de l'aire de collecte des verres rue d'Insming

Afin de sécuriser et de faciliter l'accès des usagers et des sociétés de ramassage aux containers à verre et à vêtements, il a été décidé de déplacer l'aire de collecte de la rue des Tilleuls vers la rue d'Insming (en face du cimetière – parking communal).

Ces travaux se feront au cours du printemps 2012 et ont été confiés à l'entreprise TERRA EST de Vahl-Ebersing.



Elections présidentielles et législatives 2012 : les dates à retenir



Dimanche 22 avril : 1er tour des présidentielles

Dimanche 6 mai : 2ème tour des présidentielles

Dimanche 10 juin : 1er tour des législatives

Dimanche 17 juin : 2ème tour des législatives

Toutes les cartes électorales seront renouvelées et elles seront distribuées dans les jours précédents le 1er tour des élections présidentielles

SI J'ETAIS PRESIDENT

En ces temps de période électorale, les enfants de l'école ont voulu vous présenter la mesure la plus importante de leur programme pour être élu président.

- je ferais construire des pharmacies pour les gens malades. (Jules)
- je ferais plein de papiers aux gens malades. (Camille)
- j'aiderais les personnes âgées en construisant un hôpital. (Lysa)
- je fabriquerais des médicaments. (Emilien)
- j'aiderais les personnes qui sont très malades. (Romane)
- je construirais des maisons pour les gens qui n'ont pas de maison. (Samuel)
- j'aiderais tous les gens de la Terre. (Léna)
- je ferais en sorte que tout le monde ait les mêmes droits. (Katia)
- je ferais tout pour que les riches partagent leur argent. (Mylène)
- je donnerais des habitats aux personnes dans la rue. (Axelle)
- je ferais tout pour qu'il n'y ait plus de gens dans la rue. (Valentin)
- j'aiderais les pauvres et les malades. (Fanny)
- je construirais des hôpitaux pour les pauvres. (Julia)
- je m'occuperais des coccinelles. (Ameline)
- j'empêcherais à la fourrière d'attraper les chiens et les chats. (Cassandra)
- j'aiderais les papillons à sortir du danger en les empêchant de s'approcher des produits chimiques. (Déborah)
- j'aiderais les animaux sur la planète, les chevaux surtout. (Roxane)
- je ferais arrêter la maltraitance envers les animaux. (Laura)
- je ferais construire des refuges pour les animaux en danger. (Emilie)
- je ferais interdire la maltraitance des animaux et des humains. (Lisa)
- je ferais une association pour les chats sans famille et malades. (Virginie)
- je ferais protéger les animaux marin. (Erwan)
- j'aiderais toutes les planètes contre la pollution. (Nathan)
- je protégerais la nature et l'environnement pour que la planète souffre beaucoup moins. (Joann)
- je ferais augmenter le gaz, l'eau et l'électricité. (Matthieu)
- je ferais payer des impôts pour acheter des avions. (Lauryne)
- je ne ferais pas payer d'impôts. (Theo)
- je supprimerais les impôts. (Bryan)
- je construirais des piscines dans la nature. (Thaïla)
- je construirais des imprimantes pour imprimer des papiers. (Noa)
- je construirais tous les stades de foot. (Florian)
- je ferais ouvrir l'école le lundi le mardi le mercredi le jeudi le vendredi le samedi et le dimanche. (Olivier)
- j'enlèverais tous les jeux vidéo. (Nicolas)
- je détruirais l'école. (Calista)
- je ferais plein de signatures dans un cahier pour les gens. (Raphael)
- je ferais du cheval. (Noellie)
- je ne sais pas ce que je ferais. (Yanis)

*les enfants de
l'école primaire*



**Bénédition
des vélos – club VTT le
07 mars 2011**

Ouverture de la saison V.T.T. à HELLIMER avec bénédiction des vélos par l'Abbé KAISER en présence de nombreux cyclistes.

**Repas du 3ème âge le
20 mars 2011**



**Concert de la chorale
Résonances à Hellimer
le 27 mars 2011**

En l'église de HELLIMER a été donné un concert fort apprécié par plus de 300 personnes.

Résultat de cette journée : 4255,80 euros (quête, dons, sponsors) ont pu être reversés au père KUNTZ Alphonse en passant par les Missions africaines de Strasbourg.

L'Association Cynophile d' Hellimer a fêté ses 15 ans en 2011

Le club compte 8 éducateurs canins tous diplômés qui encadrent les membres lors des séances d'éducatives les samedi et dimanche, 3 moniteurs habilités à la pratique du mordant, 2 formateurs habilités par la Préfecture à la formation des maîtres possédant des chiens de 1ère et 2ème catégories.



Le club à engagé ses chiens dans 11 concours régionaux ring avec à chaque fois des chiens sur le podium, 2 chiens ont participé aux sélectifs ring et le club remporte pour la 3ème fois le Grand Prix Orlandini. (nom du plus grand dresseur de l'est et de la France)

Le club canin propose diverses activités aux personnes possédant un chien.

L'éducation de base (la marche au pied, les positions, les rappels, les absences,)

En début d'année 2012 le club à eu l'agrément école du chiot, cette école ouverte aux chiots à partir de 2 mois à pour but de faire découvrir et apprendre l'apprentissage de la vie par des méthodes douces et par des jeux.

La discipline appelé Obéissance qui se pratique en concours avec de multiples exercices (rapport d'objet, saut, suite au pied, envoi dans un carré,) et la discipline phare du club le ring (mélange de travail d'obéissance et de mordant sportif bien sûr).



Le concours en ring 2012 aura lieu les 30 juin et 1er juillet sur le terrain du club chemin du Narrenkopf de 7 à 18h.

Toutes les personnes intéressées par l'éducation de leur chien, petit ou grand, quelle que soit la race, peuvent se renseigner aux heures d'ouvertures du club les samedi à 14h et les dimanche à 9h30.

FETE D'ETE de l'ASH les 2 et 3 juillet 2011

Créée en 1974, l'ASH, pour sa saison 2010/2011 comptait 105 licenciés dont :

- 2 éducateurs diplômés
- 2 arbitres
- 19 dirigeants
- 41 joueurs en catégorie seniors
- 41 joueurs en catégorie jeunes

6 équipes étaient engagées dans les compétitions du District Mosellan de Football :



- 3 équipes à 11 (seniors A & B, U15)

- 1 équipe à 9 (U11)
- 1 équipe à 7 (U9)
- 1 équipe à 5 (U7)

Du haut de son impressionnant bûcher, la Hexe a attiré beaucoup de monde pour son 3ème feu de la Saint-Jean.

Succès également de la brocante / vide grenier.

Les pompiers d'Hellimer sont intervenus en 2011 une quarantaine de fois pour venir en aide à la population.



45 % d'interventions pour secours à personne

40% d'interventions diverses (tempêtes, inondations et nids de guêpes)

10% d'accidents de circulations (3 sur 4 ont été très graves)

5 % de feux

Le Ci d'Hellimer compte parmi ses effectifs trois JSP qui sont actuellement en 2e année de formation.

Lors du banquet des sapeurs-pompiers 2011, certains pompiers ont été mis à l'honneur: Yves Nisi a eu la médaille des 30 ans de service, Michel Zolotareff et Jérôme Scherer ont réussi avec brio le stage SAP1TOPSR (secourisme et désincarcération) et Barbara Haven a réussi le stage SAP2 (chef



d'après ambulance).

jeunes des deux autres clubs (St JEAN ROHRBACH et PUTTELANGE AUX LACS) pour découvrir le VTT.

Le premier jour a été consacré à

mis aux jeunes de rouler jusqu'à MUNSTER, de découvrir son église, et de faire une halte visite – dégustation à la fromagerie de GIVRYCOURT.

Enfin, le troisième jour, une visite guidée de la ligne Maginot de BARST a beaucoup intéressé les jeunes, et les a initiés à l'histoire locale.

ar le club VTT de HELLIMER, a permis aux jeunes de rouler jusqu'à MUNSTER, de découvrir son église, et de faire une halte visite – dégustation à la fromagerie de GIVRYCOURT.

Enfin, le troisième jour, une visite guidée de la ligne Maginot de BARST a beaucoup intéressé les jeunes, et les a initiés à l'histoire locale.

la découverte des trois étangs : Diffenbach, Rémering et Hirbach, avec un arrêt chez l'indien DAKOTA et la visite de son tipi.

Le deuxième jour, organisé par le club VTT de HELLIMER, a per-



Pendant 3 jours, le club VTT de HELLIMER a participé aux journées « sport nature au pays des lacs ».

Une dizaine de jeunes VTT istes de 8 à 18 ans de HELLIMER, sont venus s'associer aux quarante

BRIOCHES DE L'AMITIE

La vente des brioches de l'amitié réalisée pas les membres du Club de Gym a permis de récolter la somme de 538.30 € remise à l'A.F.A.E.I. de Saint-Avold



TELETHON 2011 le 02 décembre 2011

Affluence record au Foyer Socio-Éducatif pour le Club de Gym qui a organisé une opération au profit du TELETHON.

La chorale Melody de Freybouse a donné un concert très apprécié lors de cette soirée.

Un imposant panneau « aquarium » a été réalisé sur place et a occupé petits et grands.



Bénéfice de la soirée : 1550€

Dons en chèques : 270€

Total versé à l'AFM : 1820€

11 NOVEMBRE



- le porte drapeau de l'Amicale des Anciens Troupes de Marine et Légion Etrangère de Saint-Avold

- les représentants du Petit Ouvrage du Kerfent – A34 en tenue d'époque

- des membres de l'union nationale des parachutistes de Ham-sous-Varsberg



La cérémonie dirigée par M. Guy REICHERT a eu lieu en présence de nombreuses personnalités :

- les Sapeurs-Pompiers et J.S.P du Ci d'HELLIMER et leur porte drapeau

- le représentant de l'Amicale des Parachutistes du 11^e choc « BAGHEERA »

- le porte drapeau de l'Association André Maginot

- le porte drapeau des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

Les élèves de l'école primaire ont chanté l'hymne national ainsi que le chant des partisans sur un fond sonore, donnant ainsi toute sa solennité à cette commémoration.

Toutes les personnes présentes se sont retrouvées au foyer municipal à l'issue de la cérémonie pour le vin d'honneur.



Séjour ski 2011



Première classe de neige pour les élèves de l'école élémentaire, la semaine du 24 janvier à Xonrupt-Longemer (VOSGES) afin de maintenir les acquis de l'année passée. Une très belle opportunité pour les enfants qui ont pu découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la glisse.

Ce séjour a bénéficié d'une subvention communale de 800 €.

Les écoliers en sortie culturelle à Metz



Vendredi 13 mai, les élèves de l'école élémentaire en excursion à Metz. Visite de la salle de l'Arsenal, répétition générale de l'orchestre national de Lorraine le matin, l'esplanade, le plan d'eau et la cathédrale Saint-Étienne l'après-midi.

Le coût du transport a été pris en charge par la commune pour un montant de 365 €.

Les pompiers à l'école élémentaire



Lundi 30 mai, troisième et dernier exercice incendie de l'année pour les écoliers en présence des pompiers. La sirène a retenti et l'ensemble des élèves a été dirigé vers le point de rassemblement dans la cour de l'école. Sous le commandement du chef de corps, Barbara HAVEN, les pompiers ont répondu aux questions des enfants.



Départ de Paulette EVERS, emploi de vie scolaire depuis 3 ans, pour l'école de VITTERS-BOURG

Départ de Mlle Elodie MATZ, enseignante de CE2, CM1 et CM2, pour l'école élémentaire de Morhange



Fin d'année festive pour les écoles du village

Danses et chants pour l'école maternelle

Comédies musicales pour l'école élémentaire

Repas convivial en soirée, de quoi passer un agréable moment en famille au profit de l'école et de ses activités.



RENTREE 2011 : quelques changements

Près de 60 enfants ont fait leur rentrée le 05 septembre 2011.

A l'école maternelle, pas de changements. 19 enfants sont accueillis par Marie-Pascale Jayet, enseignante, et Sonia Nisi, l'aide maternelle.

A l'école élémentaire,

Les 18 élèves de la classe de CE2 - CM1 - CM2 ont fait connaissance avec leur nouvelle enseignante, Mme Carpentieri Agnès.

Les 19 écoliers du CP-CE1 sont pris en charge par Laurent Lagrange, directeur de l'école.



**Nettoyons la nature
2011**

pour la troisième année consécutive.

Vendredi 23 septembre, les élèves de l'école élémentaire du village ont participé à l'opération "Nettoyons la nature". équipés de gants et de sacs poubelles fournis généreusement par l'enseigne E. Leclerc ,



**Prévention routière:
les gendarmes à l'école**

Comme chaque année, la classe des CE2/CM1/CM2 a reçu lundi 7 novembre la visite de trois gendarmes réservistes de la compagnie de Forbach chargés de la prévention routière.

Sensibilisation aux règles de sécurité et à la signalisation routière, questionnaire proposé aux élèves puis épreuves de maniabilité du vélo à travers un parcours de gymkhana installé dans la cour ont été au programme de la journée



Nouvelles tables

A la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves de la classe de Mme CARPENTIERI ont pu apprécier

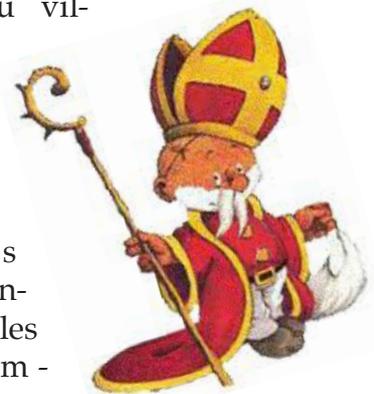
leur nouveau mobilier. Ce sont vingt-cinq nouvelles chaises et tables, adaptées en fonction de la taille de l'enfant, réglable de surcroît pour mieux pouvoir écrire, qui ont été achetées par la commune pour un montant de 4300 € TTC



St Nicolas 2011

Visite de L'évêque de Myre, accompagné de son inséparable père Fouettard aux enfants du vil-

l a g e
le di-
manche
4 dé-
cembre.



Sachets de friandises pour les b a m - b i n s , livres et sucreries pour les écoliers, ont ravi petits et grands.



LES NAISSANCES

Ethan BARNA 45B, rue Nationale
né le 23/05/2011

Sasha MAURER 48B, rue Nationale
née le 05/07/2011

Mathéo MENNEL 39, rue Nationale
né le 20/08/2011

Léa AUBERTIN--QUIEPPE 34, rue Nationale
née le 18/10/2011

Nicolas HAAG 3, rue d'Insming
né le 06/11/2011

Lydia DIETERLE 18, rue d'Oberten
née le 21/11/2011

Louis KOENIG 26, rue de Gaillard
né le 27/12/2011



LES MARIAGES

Michel ANTOINE et Nadine WILHELM
le 23 avril 2011

Antoine TORCASIO et Laetitia GERVAL
le 06 août 2011

Alexandre BOLIS et Laurence MARTIN
le 03 septembre 2011

Cédric GALTIE et Aurélie HARDY
le 17 septembre 2011

Les mariages extérieurs

Grégory CLEMENT et Séverine ROCCA
le 20 août 2011 à INSMING

LES DECES



Mathéo FREAUX (4 ans) et Franck PIAZZA
(33 ans) le 09 janvier 2011 à HELLIMER

Madame HAVEN Marguerite, née GROSS-
NICKEL le 21 mars 2011 à SARRALBE (95 ans)

Mme MONSEL Hélène, Yvonne née CLOS-
SET le 22 avril 2011 à SAINT-AVOLD (86 ans)

Mme MENNEL Anne née FILLER le 03 no-
vembre 2011 à HELLIMER (80 ans)

M. SCHOUBRENNER Gaston le 09 décembre
2011 à SARRALBE (82 ans)

La doyenne est Mme BRENEUR Anne
(91 ans)

Le doyen est M. ZEINER Charles
(85 ans)

**CALENDRIER PREVISIONNEL
DES MANIFESTATIONS 2012**

Date	Manifestation	Organisée par
Dimanche 26 février	Repas des Anciens	Commune
Vendredi 15 juin	Fête de fin d'année	Ecole
Samedi / Dimanche 30 juin et 1 juillet	Concours d'Obéissance	Club Canin
Samedi / Dimanche 14 et 15 juillet	Fête d'été	A.S.H.
Dimanche 22 juillet	Randonnée	Club V.T.T.
Dimanche 14 octobre	Repas paroissiale	Conseil de fabrique
Dimanche 18 novembre	Marche	Club V.T.T.
Samedi 1 décembre	Fête de la Ste Barbe	Pompier d'Hellimer
Vendredi 7 décembre	Téléthon	Club de gym
Dimanche 9 décembre	St Nicolas	Ecole

DECHETTERIE

MORHANGE		VAHL-EBERSING	
<i>heures d'été du 01/03 au 09/11</i>	<i>heures d'hiver du 10/11 au 28/02</i>	<i>heures d'été du 01/03 au 09/11</i>	<i>heures d'hiver du 10/11 au 28/02</i>
Du lundi au vendredi de 14h à 18h Le samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h	Du lundi au vendredi de 14h à 17h Le samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h	Le mardi de 09h à 12h Le mercredi de 14h à 18h Le vendredi de 09h à 12h Le samedi de 09h à 12h et de 13h à 17h	Le mardi de 09h à 12h Le mercredi de 14h à 17h Le vendredi de 09h à 12h Le samedi de 09h à 12h et de 13h à 17h



Numéros Utiles

Sous-préfecture de FORBACH : 03 87 84 60 60
 Centre des Impôts de Château-Salins (particuliers) : 03 87 05 12 70
 Communauté de Communes du Centre Mosellan (Morhange) : 03 87 86 48 40
 Syndicat des Eaux de Hellimer-Frémestroff : 03 87 01 84 69 (tél/fax)

Gendarmerie de Grostenquin : 03 87 01 70 04
 Trésor Public de Grostenquin : 03 87 01 70 05
 Centre de tri postal de Grostenquin : 36 31 (service consommateurs)
 36 34 (service entreprises)

D.D.T. Morhange (Direction Départementale des Territoires – ex D.D.E.) : 03 87 86 17 66
 Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (METZ) : 03 87 36 08 27
 U.T.R. Faulquemont (Unité Territoriale Routière) : 03 87 78 06 10
 G.R.T. Gaz : 0 800 30 72 24
 EDF (sécurité dépannage et service clientèle, demande de raccordement) : 0 810 57 57 57
 France Télécom : 10 14 ou 10 16

Appels d'urgence

15 : pour tout accident domestique et malaise à domicile
 17 : police ou gendarmerie
 18 ou 112 : pour tout accident sur la voie publique, dans les lieux publics, pour les incendies, les sauvetages de personnes en difficultés ou asphyxiées.
 Les Sapeurs-pompiers de la commune ne sortent que sur ordre de mission.
 Ne pas contacter directement le chef de corps, il n'a pas le droit d'intervenir.